

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 710

Artikel: Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles

Autor: R.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au cours de son exposé, le conférencier a remarqué que l'opinion que l'on a, en Suisse, sur ces graves problèmes, pourrait être heureusement complétée, corrigée, par la collaboration féminine. A la théorie uniquement masculine devrait s'ajouter la théorie féminine, parce que la femme a plus de patience et sait mieux supporter les épreuves.

Ne croyez-vous pas que le Dr. Böhring a touché ici une note fort juste en faisant intervenir l'argument psychologique? Vue sous cet angle, la collaboration de la femme est indispensable à l'organisation de la paix entre les nations. Bien des hommes, bien des peuples, maintenant, approuvent l'activité politique des femmes, les uns par esprit de justice, les autres par indifférence (ça ne changera rien à rien), les autres par bienveillance (laissent-les voter puisque ça à l'air de leur faire plaisir); mais très peu songent aux recherches récentes de la biologie et de la psychologie, qui déclinent l'origine naturelle des aptitudes féminines et masculines et qui prouvent que, dans l'organisation sociale, elles sont faites pour se compléter. Aussi n'est-il pas indifférent que les peuples qui sont membres des Nations Unies aient accordé les droits politiques à leurs ressortissantes et que ces droits soient garantis par la Charte. Ces droits ne sont pas, comme d'aucuns se l'imaginent, une simple concession sans portée générale, mais la reconnaissance d'une profonde vérité psychologique, nous venons de le voir, et encore d'une profonde vérité politique.

En effet, l'attitude démocratique sincère admet que chacun, si petit, si modeste soit-il, a le droit d'exprimer son opinion et que cette opinion représente, elle aussi, un fragment de la vérité humaine. Il n'y a donc pas de caste qui puisse s'arroger le droit de commander aux autres, il ne peut donc pas y avoir des êtres spécialisés dans la pratique du gouvernement. Dès lors, pourquoi y aurait-il un sexe spécialisé dans la conduite des affaires publiques? Le sexe, dit faible, reflète lui aussi un peu de la vérité humaine, cette opinion doit être entendue, cette opinion doit se manifester dans la vie publique. Un pays où l'opinion féminine n'a qu'une action toute platonique n'est pas une démocratie complète, un privilège de sexe y subsiste encore.

Par conséquent, il serait inconcevable que la Suisse songeât à adhérer à l'Organisation des Nations Unies sans donner aux femmes d'Helvétie les droits politiques qu'elles réclament. Les deux questions nous semblent liées et nous savons que nos amies de l'étranger pensent ainsi et qu'elles ne manqueront pas de le dire hautement.

Ne trouvez-vous pas singulier que la Suisse qui, par sa neutralité et par l'existence privilégiée qu'elle a menée pendant la guerre, se trouve malgré elle dans une situation exceptionnelle, réclamât encore, sur ce point-là, des conditions exceptionnelles? Allons, Messieurs les électeurs, soyez logiques et soyez démocrates cent pour cent! A. W.-G.



DE-CI, DE-LA

Le Comité pour la « Nationalité de la femme mariée » et le Comité de la « Campagne pour le statut des femmes » avaient organisé une assemblée à Londres le 8 mai.

Cette assemblée a voté les résolutions suivantes qu'elles a envoyées au Premier Ministre:

1. Rétablir la femme britannique dans le droit qu'elle a perdu en 1870: à savoir qu'elle peut réclamer sa nationalité britannique lorsqu'elle a épousé un étranger.

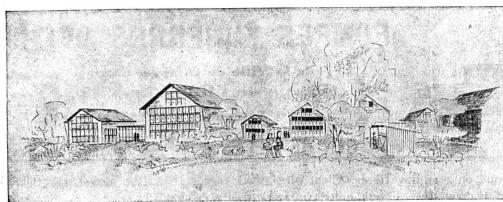
2. Prévoir qu'une femme étrangère qui épouse un citoyen britannique n'acquiert pas pour cela la nationalité britannique à moins de remplir les conditions de résidence, du serment d'allégeance, etc. qui sont requis d'un homme étranger ou d'une femme célibataire lorsqu'il obtient la nationalité britannique.

(The Women's Bulletin)

Apprentissage pour jeunes filles (Suisse).

« Les demandes d'apprentissage pour jeunes filles ont été nombreuses jusqu'ici, mais récemment elles aussi ont diminué. Plusieurs entreprises qui nous ont fait part de leurs expériences dans ce domaine ont constaté que les candidats féminins présentaient des qualifications bien supérieures à celles des candidats masculins. Dans la majorité des cas les apprentices ont donné de très bons résultats, et dans certaines branches elles ont fait preuve de plus d'esprit de responsabilité et de zèle que les apprentices. Souvent elles ont rapidement avancé aux postes de sténo-dactylographes.

Lorsqu'on considère dans son ensemble la question des apprentices commerciaux, il faut tenir compte de cette différence de qualité entre jeunes filles et jeunes gens ».



LE VILLAGE PESTALOZZI

Célébrer le centenaire de Pestalozzi c'est bien, collaborer à l'œuvre qu'il ait approuvée c'est mieux encore. Il vint au secours des orphelins de Stans, à vous de porter secours aux orphelins d'Europe.

La première pierre a été posée le 28 avril dernier en un site ensoleillé du canton d'Appenzel, à dix minutes de Trogen. Sur le terrain où naîtra cette nouvelle communauté humaine, se trouve une ancienne ferme qui accueille déjà quelques enfants. En effet, le village Pestalozzi est un village d'enfants, d'orphelins de guerre, à qui l'on voudrait rendre famille, maison, existence sereine et féconde: un peu des biens qu'ils ont perdu pendant ces années terribles. Les maisons, on espère en construire 15 en 1946, seront groupées librement et harmonieusement. Elles offriront, à l'extérieur, l'aspect caractéristique des maisons appenzelloises et abriteront au maximum, chacune, 15 ou 16 enfants sous la garde de « parents ». Les jeunes habitants seront âgés de 3 à 14 ans et ils passeront là plusieurs années afin de recevoir l'éducation et l'instruction nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession.

N'allez pas croire que l'on a projeté ainsi la création d'un vaste asile, on veut au contraire fonder de vraies « familles », les installer dans un home accueillant, où chacun se sente chez soi, libre de s'épanouir et de se développer selon ses aptitudes particulières.

Les sommes considérables nécessaires à cette

entreprise seront recueillies d'abord grâce à une vente d'insignes, celle-ci a eu lieu en Suisse les 1 et 2 juin; à Genève, elle est fixée au 4 juillet. On émet aussi des parts de souscriptions (2 fr. pour les enfants et les adolescents; 5 fr. 10 fr. 50 fr. 100 fr. 1000 fr. pour les adultes, les sociétés, les institutions, les maisons de commerce, etc.).

Enfin on réclame des dons en nature et c'est ici que l'originalité des organisateurs se manifeste: on a voulu que chacun, si modestes soient ses moyens, puisse aider, de façon à créer un véritable mouvement dans toute la jeunesse suisse. Des équipes de jeunes pourront venir collaborer personnellement à la construction du village à Trogen; d'autres équipes, travaillant dans leurs centres respectifs, confectionneront, réparent, rassembleront des objets de toute sorte, meubles et ustensiles ménagers, qui devront être transportés si possible bénévolement par auto ou par vélo. D'autres équipes recueilleront des fonds en organisant des soirées littéraires, des expositions, des concerts, des ventes d'objets, etc. Les Suisses à l'étranger, les étrangers eux-mêmes que l'idée intéressera apporteront aussi leur contribution.

Tous ceux qui individuellement ou en groupe désirent collaborer à la construction ou à l'aménagement du village sont priés de s'adresser au Centre d'initiative du Village d'Enfants Pestalozzi qui fournit toute la documentation désirée. Seefeldstrasse 8, Zürich 8.

Elections au Japon.

Pour la première fois depuis la défaite, les Japonais ont participé à des élections. Les Japonaises ont, en très grand nombre, usé de leur droit de vote. Sur 82 femmes candidates, 32 ont été élues.

(The Women's Bulletin)

La Société de demain

Comment la préparons-nous?

Sous les auspices de la « Société suisse d'utilité publique », de l'« Association suisse d'éducation nationale », du « Cartel genevois d'hygiène sociale et morale » et de la « Société coopérative suisse de consommation » M. Fritz Wartenweiler vient, pour la première fois à Genève le 22 mai, parler au public de cette ville, dans la Salle Centrale, de l'œuvre qu'il a créée, qui lui tient particulièrement à cœur et qui, dans plusieurs cantons, est déjà en pleine activité: « Les centres de culture suisse ».

Présenté par le Dr. Revilliod, celui qu'on a pu nommer « Le Thurgovien à l'âme ardente » a renoncé à une belle carrière dans l'enseignement pour consacrer sa vie au noble but qu'il s'est proposé et que résume une feuille distribuée aux auditeurs: grouper des hommes et des femmes de toute la Suisse et de tous les milieux sociaux pour qu'ils arrivent à mieux comprendre leur rôle dans la famille, le métier, la société, le pays, le monde.

Tel le sujet que développera dans son exposé M. Wartenweiler — sujet qui est, en réalité, celui du titre qu'il lui a donné. Comment préparer la société de demain? Comment éviter une nouvelle guerre?

Il faut chercher ensemble les forces nécessaires et le moyen de les employer. Nous Suisses n'avons pas encore compris qu'il nous faut participer à la société de demain.

Famille, amis, notre peuple et la société de deux mille millions d'hommes — l'humanité entière — qui vivent à côté de nous et qui devraient pouvoir vivre avec nous, c'est là la société de demain.

Et tout d'abord, comment préparons-nous la famille de demain? C'est par une réforme de la famille qu'il importe de commencer. Ici, M. Wartenweiler s'arrête aux divorces, particulièrement fréquents à Genève, aux familles sans enfants ou avec un unique enfant. Pour préparer la société de demain, il faut commencer par le noyau.

« Je crains, disait un paysan grison au conférencier, que nous Suisses, ne soyons le peuple qui a le moins appris de la guerre », et c'est vrai. Si nous sommes fiers de pouvoir apporter beaucoup à la reconstruction extérieure, la reconstruction intérieure de notre pays ne doit pas être négligée.

Insistant sur le bonheur que chacun devrait trouver dans le travail — ce travail que beau-

coup considèrent comme un esclavage — M. Wartenweiler passe ensuite au travail politique, relevant et critiquant le fait que la moitié des Suisses ne peuvent encore participer aux nombreuses votations. Il remarque aussi que seule une petite minorité des jeunes croient à la possibilité d'une entente entre les peuples. C'est notre devoir de concevoir et de faire accepter une organisation mondiale meilleure, non pas utopique, mais réalisable. La plupart d'entre nous ne songent point à faire le premier pas dans cette direction.

C'est la tâche que se proposent les centres de culture.

Il faut savoir quelles sont les forces que nous possérons et les mobiliser pour qu'elles nous aident à réaliser des réformes. Ce que nous Suisses, ne faisons pas par nécessité, comme les autres nations, nous devons le faire par conviction. Nous devons travailler avec tous ceux qui peuvent nous aider et que nous voulons aider.

Revenant à l'activité des centres de culture, M. Wartenweiler estime que vivre ensemble des jours, des semaines, des mois — allusion aux rencontres organisées par les Centres — voilà ce qui peut mobiliser en nous toutes les forces existantes, et surtout la force des forces, qui est la foi.

M. Métraux, tuteur général, remercie le conférencier et dit qu'on va essayer de former à Genève un Centre de culture tel qu'il en existe déjà ailleurs en Suisse, notamment à Lausanne, et il invite les Amis des Centres à se réunir, à la sortie, à la Taverne de la Madeleine.

M.-L. P.

ECOLE VINET

Ecole pour Jeunes Filles — 107^e année
Classes préparatoires, secondaires
et gymnas.

LAUSANNE — RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

HOTEL COMTE VEVEY - LA TOUR

Confort - Belle situation - Jardin

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formulaire du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie

26, rue du Mont-Blanc, Genève

au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.41

Alliance universelle des Unions Chrétiennes de Jeunes filles

A l'occasion de la réunion de son Comité exécutif, l'Alliance universelle des U.C.J.F. avait convoqué les représentants de la presse genevoise à une rencontre qui eut lieu vendredi 31 mai dans son local, 37 quai Wilson.

Cette première prise de contact depuis la guerre avait amené des délégués de France, Italie, Suède, Norvège, Tchécoslovaquie, Géorgie, Bretagne, Etats-Unis, Chine, etc.

Quelques-unes d'entre elles prirent la parole pour décrire les souffrances des Unionistes pendant la guerre et le travail de reconstruction entrepris actuellement.

En Norvège beaucoup de lieux unionistes ont été détruits par les bombardements ou réquisitionnés par l'occupant. L'activité a cependant pu être maintenue dans une certaine mesure pendant toute la guerre et les Unions ont pu donner asile aux Écclésiastes dont le mouvement avait été interdit.

En Tchécoslovaquie les réunions de plus de 6 personnes furent interdites mais les œuvres sociales (restaurants, etc.) purent continuer leur activité jusqu'en 1943, époque où tout fut saisi par l'occupant: maisons, argent, etc. A Prague, trois dames du comité moururent dans des camps de concentration et 4 secrétaires, emprisonnées également, sont encore aujourd'hui trop éprouvées dans leur santé pour être capables d'accomplir un travail soutenu. Cependant l'activité reprend avec l'aide financière de l'Amérique et les camps d'été s'organisent.

En France, le bureau central a été détruit et 8 maisons de vacances sinistrées. Les souffrances causées par la guerre ont fait réfléchir. Une partie du travail s'accomplit en collaboration avec d'autres sociétés chrétiennes. On cherche à grouper les femmes et à les rendre conscientes de leurs nouvelles responsabilités de citoyennes. Les Unions collaborent à l'œuvre des foyers, des hôtels et des restaurants et ont appuyé récemment les vœux émis par les femmes françaises concernant l'alcoolisme et l'application des lois contre la prostitution.

En Italie, l'élan que l'on constate dans le domaine spirituel et chrétien fait contraste avec le découragement qui règne au point de vue politique.

Deux foyers unionistes sur 7 ont été détruits: à Naples et à Gênes. D'autres ont hébergé des réfugiés et des évacués. A Rome, on n'a pas souffert des bombardements mais de la faim et de la séparation avec le nord de l'Italie.

La tâche actuelle des Unions est presque nouvelle, car elle doit s'appliquer à la population tout entière.

En Chine, les U.C.J.F. sont le plus ancien mouvement féminin. Du fait de l'arrivée des Japonais plus de 100 universités et collèges chinois ont été évacués et les étudiants se sont réfugiés à l'intérieur du pays. En collaboration avec les U.C.J.G. et l'Association chrétienne d'Étudiants, les Unions ont cherché à leur

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

Mme L. MENZON

Solidité - Elegance

5% de réduction sur les tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

BAECHLER

teint tout, nettoie tout!



Trousseaux

Rideaux

Lingerie fine

Chemisiers

Peignoirs

Buisson

Paisant S.A.

3. R. DURPHONE - GENÈVE -

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

FINIDOL

SUPPRIMÉS

tous rhumatismes, goutte, sciatique, névrite, arthrites, lumbago, courbature, par la cure FINIDOL, puissant antiarthritique, antirhumatique, antidiouleure. Calme les nerfs, procure un bon sommeil.

Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous

FORMALITÉS GRATUITES

Secrétariat suisse des Intérêts féminins.

La Conférence des délégués du Secrétariat féminin suisse, s'est tenue à Berne (Hôtel Métropole), le 18 mai 1946, sous la présidence de Mme Dr. Schlatter (Zürich).

Les 50 associations convoquées n'étaient pas toutes représentées. Six nouvelles associations ont demandé à adhérer au Secrétariat, ce sont: Frauenzentrale Graubünden, Frauengruppe der freisinnigdemokratischen Partei der Stadt Luzern, Arbeitsgemeinschaft Frau und Demokratie, Groupe Genevois des Travailleurs sociaux, Verband der Vorsteherinnen alkoholfreier Gemeindestuben und Gemeindehäuser, Bernischer Haushaltungslehrerinnenverband.

Mme Glaetli, présidente de la Commission I (professions féminines), a donné sa démission. Mmes E. Haegi-Bear et E. Gelpke feront désormais partie de la Commission I. Mme Cuénod et Kretschmar se refèrent de la Commission II; la Commission III a eu le regret de perdre Mme E. Goud et Mme Weibel s'est retirée. Ces dames sont remplacées par Mmes Jeannet-Nicole, Leuba, Debrüt et Wible.

Les trois ans d'essai prévus pour le Secrétariat sont échus, le travail de cet organisme s'est avéré indispensable à la vie féminine suisse, les autorités elles-mêmes sont conscientes de son utilité pour le pays, il faut qu'il ait les moyens de continuer sa tâche.

Nous limitons ici ce bref compte rendu, nous réservant de revenir plus longuement sur le très intéressant rapport qui a été publié et sur le travail des secrétaires.

Société vaudoise des Maîtresses ménagères.

L'Assemblée de printemps de la Société vaudoise des Maîtresses ménagères, sous l'experte présidence de Mme Mellet-Briod, a décidé la création d'une association romande selon le projet présenté par Mme Delarageaz (Lausanne) puis, remercia de son dévouement le comité composé de Mmes Mellet, présidente; Vuillemin, secrétaire, Jacot-Descombes, caissière. Elle rend hommage à Mme Mellet qui fêta ses 25 ans d'enseignement à l'Ecole normale.

M. Veillard, président de la Chambre pénale des mineurs, parla ensuite sur ce sujet: «Féminisme et Famille»; il montra aux maîtresses ménagères que leur devoir d'éducatrices des futures mères, ne leur permet pas de se désintéresser du vote des femmes. Ce dernier, loin de nuire à la vie de famille, pourra, au contraire, protéger celle-ci dans bien des cas; les femmes et surtout les mères, ont leur mot à dire pour l'élaboration des lois sociales, pour tout ce qui concerne l'école, dans la lutte contre l'alcoolisme, etc.

Association suisse des Infirmières et Infirmiers diplômés.

La deuxième assemblée des délégués de l'Association suisse des infirmières et des infirmiers diplômés s'est tenue à Zurich, en présence de 300 infirmières et infirmiers, sous la présidence de Mme Monika Wüst, en présence de Mme Y. Hentsch, directrice du Bureau international des infirmières. L'assemblée a admis cinq nouvelles associations d'écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse, à savoir l'Association des gardes-malades de l'Hôpital cantonal à Lausanne, l'Association des infirmières de l'Ecole de la Berne Landeskirche, à Langenthal, l'Association des infirmières du Schwesternhaus vom Roten Kreuz, à Zürich-Fluntern, l'Association des infirmières de l'Ecole d'infirmières des Spitalschwestern de Lucerne, l'Association des infirmières et des infirmiers diplômés de l'Ecole de l'Hôpital cantonal d'Aarau.

Cet enseignement devait se heurter à de nombreux préjugés, mais grâce à l'enthousiasme et à l'esprit d'invention de Mme Montreuil et de ses collaboratrices, il remporta un vif succès. La parole se révéla le meilleur moyen de propagande: des conférences furent organisées à travers toute la France, en Algérie, au Maroc. Pour étayer cet enseignement, on utilisa également des cartes postales illustrées, des affiches aux formules frappantes, des brochures, le film enfin. De 1925 à 1940, 1011 conférences eurent lieu, qui réunirent 200.000 auditrices. Les milieux atteints furent les plus variés: aulas d'universités, écoles normales, usines, salons mondains, salles de paroisse s'ouvrirent tour à tour aux conférencières. Cette simple énumération permet de saisir l'ampleur du travail accompli par Mme Montreuil et ses collaboratrices, travail auquel nous nous plaisons ici à rendre hommage.

L'association a entrepris une aide pour les infirmières, sinistrées ou malades, des pays ravagés par la guerre. Des trousseaux ont pu être envoyés en France; des mariages ont été souscrits, des envois faits aux infirmières tuberculeuses reçues à Leysin ou à Davos par les soins du Bureau international des infirmières.

Le sort des infirmières tuberculeuses préoccupait aussi l'association. La proposition a été faite de réaliser le fonds de secours au moyen d'une collecte nationale, pour venir en aide plus largement à celles qui n'ont pas encore d'assurance-tuberculose.

Une conférence de Mme E. Odermatt, docteur en philosophie, d'une richesse et d'une élévation d'esprit remarquables, un film sur les sources thermales de la Suisse, une réception à la

Ecole Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27
● **Formation de gouvernantes-institutrices** pour familles suisses et étrangères
● **Préparation d'assistantes** pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

«Fischstube» ont heureusement achevé cette journée de travail en commun.

Femmes de pasteurs (Vaud).

L'Association des femmes de pasteurs de l'Eglise nationale protestante s'est réunie à Lausanne les 10 et 11 juin, sous la présidence de Mme Visinand (Vevey). Elle a entendu, lundi, trois exposés sur la vocation: gardes-malades, diaconesses, pasteur ou missionnaire, et examiné le rôle que doivent jouer les femmes de pasteurs auprès des jeunes qui cherchent leur voie. Une causeur-audition sur Bach et Rameau, donnée par Mme L. Merminod (Lausanne), remplit la première soirée.

M. Bernoulli, pasteur à Leysin, présenta le lendemain, une étude biblique tirée de Luc XVI; la discussion qui suivit, par groupes, apporta un complément apprécié à ce travail spirituel.

Dans l'après-midi, après une courte séance administrative, Mme Mathil, secrétaire de M. Visser't Hooft, souligna la responsabilité de l'Eglise et les conditions qu'elle doit remplir pour participer effectivement à la reconstruction du monde.

Invitation au XIV^{me} Congrès de l'Alliance Internationale des Femmes qui se tiendra à Interlaken du 10 au 17 août 1946.

Le Congrès sera installé au Kursaal à Interlaken. Les délibérations commenceront le samedi 10 août, mais la grande séance d'ouverture aura lieu le dimanche 11 août, l'après-midi.

Dès que le programme définitif aura été publié nous en avisions nos lectrices et donnerons des détails complémentaires.

Pour toutes informations pratiques, s'adresser à Mme Elisa Strub, Neugasse 17, Interlaken.

Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté.

L^e Congrès International des L.I.F.P.L., 4-9 août 1946, au Palais Municipal, Place d'Armes, Luxembourg.

(Comité International, 12. r. du Vieux-Collège Genève-Suisse).

Abonnées, lectrices qui voulez vous établir au Tessin, adressez-vous pour tout achat ou location d'immeuble, à notre correspondante, Mme Volonteri, amie de notre cause et de notre journal. Agence immobilière «Voluntas» : Lugano, Via Pretorio 2, 1 ét.

Epicerie Fine et Spécialités Maison JACCARD-ARDIN

Simplon 33 Téléphone 5.22.41 V E V E Y
Produits diététiques

Pour tous vos MEDICAMENTS

Pharmacie Golaz La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessemontet, Vevey, Pl. du Temple 2, Tél. 5.30.05

Chez Mme Marleine MODES - VEVEY vous trouverez le coiffant personnel



LA MERCIÈRE

VEVEY

La bonne maison spéciale de BONNETERIE LINGERIE J. Dorment

Le Portail Blanc WHITE GATES

English Tea-Room and Library LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

HOTEL DE LA PAIX LAUSANNE

La plus belle situation

Son cabaret en vogue
"AU COUP DE SOLEIL" avec Edith et Gilles

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

procurer de la nourriture et des occasions de travail. Actuellement les Unions s'occupent de 5 catégories de jeunes filles: étudiantes, ménagères, ouvrières, paysannes et employées. Beaucoup d'entre elles sont épousées par les privations et la pauvreté.

Aux Etats-Unis, les Unions, en collaboration avec d'autres sociétés féminines, se sont occupées de millions d'hommes appelés sous les armes et dans les fabriques de munitions. Actuellement, le grand problème est celui des femmes de la campagne dans lequel la question des femmes noires joue son rôle. Le droit au travail de la femme et sa place dans la vie publique sont à l'étude dans les Unions, où l'on cherche aussi à développer le sens des valeurs internationales.

Les Américaines ont créé un fonds de 2 millions de dollars pour venir en aide aux Unions qui ont souffert de la guerre. Il y a 3 millions de femmes et jeunes filles dans les Unions américaines dont 500.000 sont membres avec droit de vote.

En Grande-Bretagne, un grand nombre de femmes ont été enrôlées dans les forces de l'air, de terre et de mer et le gouvernement a chargé les Unions de s'occuper d'elles. 750 clubs et foyers furent organisés ainsi que des cantines ambulantes en Ecosse et outre-mer.

200 secrétaires furent envoyées en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, etc., et même, ces derniers temps, au Japon.

La difficulté actuelle est celle-ci: comment répondre à toutes les demandes qui sont adressées aux Unions? En effet, un nombre considérable de femmes, ayant pris contact avec les Unions pendant la guerre, désirent en devenir membres, et les locaux, quoique nombreux, sont insuffisants.

Belle heure passée l'autre jour au quai Wilson, au cours de laquelle nous avons réalisé une fois de plus, avec joie, la vitalité des Unions Chrétiennes de Jeunes Filles. R. B.

Nouvelles des sections suffragistes

La Neuveville.

Nous venons vous signaler, bien qu'un peu tardivement, le bel élan de charité suscité par une conférence de Mme Berthe Vuillenm. Celle-ci, appelée par notre section, vint nous parler de son voyage en France et spécialement dans les Vosges; elle fut si émouvante en nous décrivant ces malheureuses contrées dévastées, que, le même soir, un comité d'action se forma: c'était le 15 novembre. L'élan de toute la population de notre ville (2500 h.) et celle de quatre hameaux montagnards fut si généreux et unanime, qu'après les longues formalités obligatoires, on put faire parvenir à Corcieux près de 5 tonnes de vêtements, chaussures, meubles, vaisselle, outils de tous genres. On recueillit en outre plus de 3000 fr. pour offrir un baraquement-dispensaire.

Notre section ne travailla certes pas seule à cette généreuse entreprise, mais elle en fut l'i-

Spécialité de Chocolats Suisses Maison HOFFMANN & KOEBELI GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusterie) 22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) Tél. 4.25.91 Tél. 2.37.92

Pour tous vos DÉMÉNAGEMENTS et VOYAGES

consultez DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES NATURAL LE COULTRÉ S. A.

GENÈVE Tél. 5.12.55

Fraisse & Cie TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasin : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35

2, Rue de Rive - Tél. 5.19.37

2, Rue Michel-du-Crest - Tél. 4.17.39

Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

G. GUICHARDET.